

**Emmanuel BONJEAN**

**Souvenirs de jeunesse**

**(1795-1822)**

**Publiés par  
Anne-Brigitte DONNET**

**Annales valaisannes**  
Bulletin annuel de la Société d'Histoire du Valais Romand  
**1986**

## Introduction (Extraits)

*Les Annales valaisannes ont publié les Mémoires ou Souvenirs d'Emmanuel Bonjean. L'Armorial valaisan, mentionne les principales étapes de sa carrière militaire et civile : « Soldat au corps des Gardes d'honneur de Napoléon 1813-14, précepteur à Vienne 1816-1820, notaire 1822, vice-grand-châtelain du dizain de Monthey, secrétaire de la Constituante 1839, député au Grand Conseil 1840, collabora avec Joseph Barman à la rédaction de la plupart des écrits politiques du temps. »*

*Avec ses Mémoires, Emmanuel Bonjean nous renseigne lui-même sur ses années de formation, c'est-à-dire de sa naissance en 1795, jusqu'à l'âge de 26 ans en 1822. L'original se présente sous la forme d'un cahier manuscrit de 144 pages (18,2 x 25,3 cm) qui débute à la page 3, la page de titre ayant disparu. L'écriture, fine et élégante, lisible, s'incline vers la droite.*

*L'auteur a subdivisé son texte en un avant-propos et trois parties. La première partie, intitulée : « Première période depuis ma naissance jusqu'à l'âge de seize ans », embrasse les années 1795 à 1812, c'est-à-dire son enfance à Vouvry et ses études chez les trappistes ; la deuxième partie, « Seconde période, jusqu'à l'âge de vingt ans », de 1812 à 1816, relate sa brève carrière au corps des gardes d'honneur, ses expériences d'enseignant et d'employé de commerce à Fribourg ; la troisième partie, « Troisième période, jusqu'à l'âge de vingt-six ans », recouvre les années comprises entre 1816 et 1822, à savoir le temps de son préceptorat à Vienne, avec ses heurs et malheurs, son retour définitif en Valais, son mariage et son établissement. À la dernière page figure de la main de Bonjean la date d'achèvement : « Vouvry, le premier juillet 1822 ».*

\*

*À quoi ressemblent les premières années de Bonjean ? Né à Vouvry en 1795, il y demeure jusqu'à l'âge de dix ans - enfance sans soucis, sinon sans peines. Sa mère disparaît prématurément quand il a cinq ans et à la suite de dissensions familiales, il est confié à ses grands-parents maternels. Dès 1805 il alterne séjours à la Valsainte et séjours à Vouvry. De cette période Bonjean retrace surtout ce qu'il qualifie de « malheurs domestiques », c'est-à-dire l'absence de tendresse maternelle, l'éloignement et l'incompréhension que manifestent son père, ses frères à l'égard d'un enfant qui choisit une voie différente des leurs : « rentrer dans la classe des laboureurs, dit-il, je regardai cela comme une injure » et qui renonce à l'état ecclésiastique initialement envisagé. De plus, l'entretien de Bonjean à la Valsainte représente une charge financière vite abandonnée. Plus lumineuse reste l'image de ses grands-parents qui l'entourent de leurs soins attentifs. C'est son grand-père qui l'accompagne à la Valsainte en 1805. Il reçoit des visites de sa grand-mère, « gravissant malgré son grand âge, les montagnes de la Valsainte, pour venir voir un instant son cher petit nourrisson ». « De tous les souvenirs passés, ajoute-t-il, c'est le sien qui me reste le plus profondément gravé dans l'âme. »*

*Nous découvrons également au fil des Mémoires ce que fut la formation de Bonjean, depuis ses premiers pas sous le maître d'école de son village, puis à la Valsainte, jusqu'à ses études postérieures et ses recherches personnelles.*

*À Vouvry, il sait un peu lire et écrire ; il apprend la langue française, pour lui étrangère, puisque, à son retour de Paris en 1809, il avoue ne plus comprendre le langage qu'il avait parlé, c'est-à-dire son patois local. Très tôt la réputation du pensionnat de la Valsainte lui parvient et il obtient d'y poursuivre ses études ou plutôt de les reprendre, car il fallut, précise-t-il, le ramener aux principes. En 1809, de retour à Vouvry, il continue sa rhétorique à Monthey et en 1810, une nouvelle fois à la Valsainte, il étudie la logique et l'algèbre.*

*Avide d'instruction, Bonjean regrette de ne devoir qu'à ses seuls efforts ses connaissances et il se plaint aux Camaldules à Paris, de n'avoir rien appris que par lui-même. Heureusement, il aime « les livres et la lecture » et affiche une prédilection pour les romans, « ces livres frivoles », ces sortes d'aventures chevaleresques, les livres d'histoire et de géographie et les relations. Lors de la campagne de Leipzig, la conversation de ses camarades mal instruits ne peut compenser la pénurie de livres. Et s'il dispose de temps libre, comme ce sera le cas durant ses préceptorats en Autriche, il le consacre à se perfectionner en histoire et en géographie, ou encore, chez son curateur à Vouvry, se délasse le soir de ses fatigues « avec les souverains de l'antiquité » et se console de dures journées « en couchant de mémoire sur le papier l'histoire des quatre grandes monarchies anciennes ».*

*Très vite Bonjean se heurte à des difficultés matérielles dues en partie à l'hostilité familiale à l'égard de ses goûts, et sa pension à la Valsainte n'est plus payée. « J'étais ainsi repoussé du sein de ma famille et cela pour n'avoir pas voulu embrasser un état qui n'était pas le mien. »*

*La Valsainte, d'une autre façon, offre alors à Bonjean l'occasion de gagner son entretien en assumant « quelques leçons de français et de latin ». Il n'a que douze ans. Tel est l'avenir auquel ses goûts et sa formation littéraire le prédestinent si les circonstances historiques, grâce auxquelles il fera une brève carrière de garde d'honneur au service de Napoléon et une louable ambition, satisfaite en entamant le droit, ne l'en détournent.*

*Dès l'âge de douze ans et jusqu'en 1822, Bonjean ne cessa d'exercer une activité de pédagogue. Il paie ainsi son entretien à la Valsainte, continue de même aux Camaldules « où il instruit des jeunes gens ou plus ou presque aussi âgés que lui ». En Autriche, la charge de sous-gouverneur chez les comtes Daun en Moravie, lui permet de survivre. Il a, dit-il, « toute la charge sur le bras » en devant enseigner « les langues latine et française, la géographie, l'histoire et le calcul ». À deux reprises, ces activités deviennent plus officielles. En 1811, il remplace le régent de l'école de Vouvry, récemment décédé et en 1820, à son retour d'Autriche, « pour employer le temps qui lui restait à passer chez lui d'une manière utile pour lui et avantageuse pour ses compatriotes, il se chargea de l'instruction d'une vingtaine de jeunes gens ». Mais décidé à s'établir en Valais dès le moment où il s'éprend de Marie Fumey, il*

*consent à prendre la responsabilité « de l'école générale de sa commune sous la condition expresse d'y pouvoir introduire l'enseignement mutuel et qu'il tiendrait l'école trois ans de suite ».*

*Nul mieux que Bonjean ne pouvait résumer les principaux traits de son caractère : « jeune et ardent, écrit-il, plein de fougue, n'ayant jamais la patience de réfléchir, ... l'impulsion d'un instant était la règle de mes sentiments, comme mes sentiments étaient toujours les principes de toutes mes actions, ... l'expérience ne m'avait pas encore instruit. À ce dangereux caractère se joignait une imagination qui me peignait tout en beau et tout possible ; une tournure d'esprit romanesque, une admiration innée pour le beau sexe, entretenue par une fréquente lecture de romans, une âme inflammable à l'excès, un cœur passionné et n'éprouvant qu'un besoin, celui d'aimer et d'être aimé. »*

*La langue de Bonjean elle-même est représentative de son époque. Aisée, oui, mais souvent métaphorique : « les roses de la santé y refleurirent peu à peu » et j'oserai même ajouter : « saint-sulpicienne » ; le « nouveau Saul » ne me contredira pas.*

\*

*La préparation de l'édition du manuscrit a nécessité quelques mises au point qui touchent la forme plus particulièrement. L'orthographe du texte a été modernisée, ainsi que les noms propres de personne et de lieu ; les accents et les traits d'union omis sont rétablis, les abréviations d'usage courant, complétées et les mots oubliés, restitués entre crochets carrés. Quant aux noms de nombre, conformément à l'usage typographique, ils sont transcrits en toutes lettres ; et les dates, qui figuraient inscrites dans les marges, sont incorporées dans le texte, là où le sens les requiert. De même, si les titres des chapitres sont de Bonjean, les sous-titres ont été rajoutés par l'éditeur.*

*Les notes explicatives ont été réduites au strict minimum. Il est inutile en effet de situer des lieux aisément repérables dans le plus courant des guides ou atlas. Par ailleurs plusieurs personnages ont résisté à toute tentative d'identification.*

Anne-Brigitte DONNET

### Sources et abréviations

- Ann. val.*      *Annales valaisannes*, bulletin de la Société d'histoire du Valais romand, 9, rue des Vergers, CH - 1950 SION.
- BOUTON-BRAUN Jean de la Croix BOUTON et Patrick BRAUN, *Les trappistes et les trappistines en Suisse*, dans *Helvetia sacra*, Abt. III, vol. 3, 2e partie, Berne, 1982, p. 1058-1085.
- COURTRAY      Albert-Marie COURTRAY, *Histoire de la Valsainte*, Fribourg, 1914, 504 pages.
- DHBS            *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1921-1934, 7 vol. et un supplément en deux parties.

Souvenirs de Jeunesse d'Emmanuel Bonjean

- L'Émulation* *L'Émulation, recueil agricole, industriel, commercial, historique et littéraire*, 2e année, Fribourg, 1842-1843, 192 pages, 3e année, Fribourg, 1843-1844, 192 pages.
- RAEMY Tobie de RAEMY, *L'Émigration française dans le canton de Fribourg (1789-1798)*, Fribourg, 1935, 526 pages. (*Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. XIV.*)
- SE Sion, Archives cantonales, fonds du Service étranger, thèque 37, p. 247-322 : *État de Messieurs les officiers qui ont demandé à rentrer en activité de service, 1816.*
- TAMINI-DÉLÈZE Jean-Émile TAMINI et Pierre DÉLÈZE, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice, 1940, 528 pages.

## A v a n t - p r o p o s

Cher ami<sup>1</sup> qui dois lire ces mémoires, ne les crois pas dictés par les sentiments qui inspirèrent la plume d'un Augustin et bien moins encore par ceux qui décidèrent Rousseau à révéler au monde le secret de ses malheurs et de ses fautes. Non, je ne saurais me flatter de posséder l'humilité vraie et profonde du saint évêque d'Hippone. Je n'ai point, comme ce grand docteur, l'intention d'édifier l'univers en lui découvrant les écarts déplorables d'une jeunesse impétueuse d'un côté et la puissance de la grâce de l'autre, qui fit en lui un vase d'élection, d'un vaisseau d'ordures et d'immondices. Une pareille prétention serait chez moi une insigne folie et je ne veux point sortir de l'étroite et humble sphère dans laquelle la Providence m'a placé.

Une pensée a dominé dans mon esprit depuis que j'ai eu l'âge pour réfléchir : c'est la pensée d'une Providence qui gouverne tout ici-bas avec une sagesse, une bonté et une équité sans pareilles. Chaque homme, s'il voulait faire un léger retour sur lui-même, trouverait dans le cours de sa vie quelques-uns de ces moments épineux et désespérants où ce qu'on est convenu d'appeler fortune vous abandonne, où les créatures vous délaissent, où tout, en un mot, paraît vous être contraire. Dans ces circonstances critiques, l'espérance, cette dernière amie des faibles humains, s'éteint peu à peu au fond des cœurs ; les noirs soucis, les sombres pressentiments l'y remplacent ; l'on se croit abandonné et perdu sans ressource lorsque, tout à coup, des jours plus heureux se lèvent et viennent ranimer nos esprits abattus ; le ciel de nouveau sourit à nos vœux et, bientôt, il ne reste plus de l'abîme où l'on était plongé qu'un souvenir qui double la jouissance que l'on éprouve.

Mais qui est l'auteur de cette heureuse métamorphose ? À qui est-ce que l'attribuent ordinairement l'ingratitude et la sottise des hommes ? « Ainsi l'a voulu le destin », dit l'un ; « Telle a été sa destinée », dit l'autre ; « Personne ne peut échapper à sa fatalité », s'écrie un troisième. Ô aveuglement déplorable ! On se repaît de vains mots, on s'étaie sur des chimères et l'on s'étudie à méconnaître la main toute-puissante et invisible qui dirige ce bel univers et tout ce qu'il renferme. C'est à cette Sagesse infinie qui préside à nos destinées que je veux rendre hommage par cet écrit. Puissé-je réussir à te fortifier dans une entière confiance dans la bonté de la Providence ! Elle m'a toujours conduit comme un enfant chéri et pour ainsi dire par la main ; ma vie t'en fournira une preuve frappante. Oui, en vérité, je ne sais voir dans toute ma carrière qu'un motif constant de me fier à la Providence et mon unique vœu est que cette confiance ne m'abandonne jamais.

# Première période (1795-1812)

## Depuis ma naissance jusqu'à l'âge de seize ans

### *1. Les années d'enfance de Bonjean (1795-1803)*

Je naquis à Vouvry<sup>2</sup>, gros village du canton de Valais en Suisse, le 28 novembre 1795. Mon père<sup>3</sup> était un laboureur aisé, actif et assidu au travail ; ma mère lui avait apporté en dot non de l'argent, non des riches fonds, encore moins un nom distingué ; mais un cœur aimant et tendre, un esprit docile et un bras laborieux. Cette heureuse réunion de bonnes qualités dut rendre mon père le plus fortuné des époux et il le fut en effet, tant que ma mère vécut. Les larmes amères qu'il répandit lorsqu'elle lui fut enlevée<sup>4</sup>, le long deuil qu'il en porta prouvèrent l'intimité de l'union qui existait entre nos parents.

Hélas ! L'homme n'est pas né pour jouir ici-bas d'un bonheur sans mélange de peines ; les jours de ma mère avaient été comptés et elle tomba comme la fleur purpurine que la faux du laboureur moissonne. A peine comptait-elle six ans de mariage qu'une mort prématurée la ravit à notre amour au printemps de ses jours et entourée encore des plus riantes illusions. Ainsi s'évanouit la félicité des hommes !

O ma mère, ainsi devait donc se terminer ta carrière ! Tu passas sur la terre comme une ombre légère et jamais tu n'as éprouvé les effets de leur reconnaissance. A peine seulement ont-ils connu tes traits. Moi, le premier-né de tes quatre fils, je n'ai conservé de toi qu'une image confuse qui souvent se présente à moi comme un rêve enchanteur et me fait regretter de t'avoir perdue si tôt. Que de fois, dans le cours de ma vie agitée, il m'a semblé te voir dans les régions éthérées m'encourager à bien faire et sourire à mes faibles efforts ! Que de fois dans mon enfance j'ai arrosé de mes pleurs la pierre froide à l'ombre de laquelle reposent tes dépouilles mortelles ! Hélas ! j'avais bien quelque sujet de pleurer. Si tu eus existé plus longtemps parmi nous, tu eus veillé sur tes petits nourrissons ; tel qu'un ange protecteur, tu aurais écarté loin de moi les maux et les angoisses qui ont affligé ma carrière. Mais le ciel avait ses desseins sur nous tous et j'adore ses décrets en silence.

Pardonne, mon cher ami, cette longue apostrophe ; je n'ai pu m'empêcher de donner cette faible marque de souvenir à celle à qui je voudrais élever un mausolée. Je reprends.

Cette mort prématurée nous fut fatale à tous ; en perdant notre tendre mère, nous n'eûmes plus de père. Son cœur d'abord tout entier à la grandeur de son infortune parut n'avoir plus de place pour nous recevoir. Peu à peu les suggestions malignes, les sarcasmes réitérés de plusieurs de mes parents parvinrent à élever un mur de séparation entre mon père et ma famille maternelle. Le contrecoup de cette malheureuse division retomba sur nous, pauvres enfants<sup>5</sup>, et mon père n'osa plus nous aimer ; je dis « n'osa », car un père n'abjure pas si aisément les sentiments que la nature a gravés dans son cœur. Je fus élevé dans le sein de ma famille maternelle et je devins par là même de plus en plus étranger au cœur de mon père. Dans mon enfance, je n'envisageais qu'en tremblant celui de qui je tenais le jour et j'évitais sa présence par cet instinct qu'à chaque être de fuir ce qui le

gêne. C'est ainsi que je fus privé des caresses auxquelles j'avais droit de prétendre. Mais j'en fus amplement dédommagé par mes aïeux maternels ; ils m'adoptèrent pour leur enfant et prodiguèrent à mon jeune âge tous les soins que j'aurais pu attendre de la mère la plus tendre. Grâce leur en soient rendues !

Voilà comme s'écoula mon enfance jusqu'à l'âge de huit ans ; je ne connaissais encore que les amusements et les frivolités qui sont l'apanage de cette heureuse période de la vie ; je savais un peu lire et écrire, et probablement ne serais-je jamais sorti de mon village, n'aurais-[je] jamais dissipé les ténèbres de l'ignorance dans laquelle j'avais été nourri, sans un de ces événements que la Providence fait naître quelquefois, qui bouleversent tous les calculs des hommes et qui exercent sur leurs destinées l'influence la plus extraordinaire.

## *2. Entrée de Bonjean chez les trappistes réfugiés à la Valsainte*

Les religieux réformés de la Trappe en France qui faisaient profession de suivre à la lettre et d'enchéris même sur la vie austère qu'avaient suivie les premiers cénobites de Cîteaux et de Clairvaux<sup>6</sup>, les trappistes, dis-je, avaient été expulsés de leur cloître ensuite des fureurs dévastatrices de la Révolution ; le canton de Fribourg leur avait ouvert un généreux asile et ils y avaient acquis l'abbaye de la Valsainte, située à l'extrémité du val de Charmey<sup>7</sup>. Suivant les traces de saint Benoît et cherchant à se procurer les moyens d'entretenir les nombreux solitaires qu'il avait amenés, le digne supérieur du monastère, dom Augustin de Lestrangle<sup>8</sup>, avait établi dans les murs de la Valsainte un pensionnat que dirigeaient des frères du Tiers-Ordre, institution qui lui devait son origine et dont les membres se vouaient exclusivement à l'éducation de la jeunesse<sup>9</sup>. Bientôt une foule de jeunes gens accoururent de toutes parts apprendre de ces bons pères, et les sciences qui relèvent et anoblissent l'homme dans la société, mais encore plus celles qui forment le chrétien et qui enseignent à ravir le ciel.

La réputation de cet institut s'établit au long et au large et valut à son auteur de nouvelles persécutions. Lorsque les Français envahirent la Suisse, la colonie de la Valsainte fut obligée de quitter l'asile qu'elle s'était procuré avec tant de peines et de travaux. Obligée d'errer tantôt dans les plaines de l'Allemagne, tantôt dans les landes de la Pologne, elle souffrit des maux inouïs et ce ne fut que lors de l'Acte de Médiation de 1803 qu'elle put rentrer dans la paisible retraite d'où les événements l'avaient arrachée<sup>10</sup>.

Les pensionnaires avaient accompagné les religieux dans leurs longs pèlerinages ; ils jouirent également des douceurs du retour et se trouvèrent alors rendus à la tranquillité que demande l'étude. Le bruit de cet établissement parvint jusqu'à Vouvry. Une vieille et bonne femme que je fréquentais assidûment me parla de ce monastère et m'en fit une description attrayante. Comme j'ai eu de tout temps une imagination vive et même tant soit peu originale, l'idée de sortir de chez moi me plut au premier abord ; ensuite le singulier habillement de ces pères m'enchantait et finalement je ne rêvai que capuches, que prêtrise et qu'études<sup>11</sup>.

Tu connais, mon cher ami, l'impatience du jeune âge : le moindre obstacle l'irrite, le plus petit délai le fatigue et lui est insupportable. J'en parlai à mes aïeux maternels<sup>12</sup>, puis à mon père, qui me



rit au nez en voyant ma ferveur enfantine. Je persistai dans ma demande et l'affaire fut remise à la décision de M. Addy, curé de mon village qui l'examina et engagea nos parents à satisfaire nos désirs (nous étions trois)<sup>13</sup>. Quelque temps après, le R. P. abbé à qui on avait écrit arriva dans notre village ; nous lui fûmes présentés et il nous admit dans son institut, moyennant six louis de pension annuelle.

Les préparatifs du départ nous retinrent encore quelques jours. Qu'ils semblèrent longs à ma bouillante impatience ! Enfin la caravane se mit en route. Tu peux bien croire que les adieux ne furent pas bien tristes ; je marchais en triomphe, criant adieu ici, à revoir là, et m'estimant très heureux de partir. Notre voyage se fit heureusement et dès le second jour nous découvrîmes des hauteurs de Châtel[-sur-Montsalvens et de] Crésuz le toit rougeâtre de la Valsainte. Mon cœur et mes jambes bondirent à cette vue ; j'éprouvai cette joie si vive, si pure et si douce, partage de l'heureuse enfance. Enfin, nous arrivons à ce gîte tant désiré ; c'était un dimanche au commencement d'avril 1805. Nous sonnons ; une cloche résonne dans l'intérieur et la porte s'ouvre. Dieu ! Qui pourrait peindre mon étonnement en voyant un vénérable frère convers se prosterner humblement à nos pieds et nous conduire en silence dans un vaste corps de logis que je sus dans la suite être l'hôtellerie ?

Nous restâmes là une demi-heure mais dans des dispositions bien différentes ; mes deux camarades avaient perdu toute leur gaieté. Nos conducteurs<sup>14</sup> raisonnaient entre eux sur l'étrange vie qu'ils voyaient répandue autour d'eux ; ils consultaient nos figures pour savoir s'ils devaient nous ramener en Valais ou nous laisser faire l'essai tant désiré. Les débats n'étaient pas encore terminés que le père hôtelier vint nous prendre et nous conduire dans la cellule du père prieur<sup>15</sup> (celui qui dans l'absence de l'abbé avait la direction des affaires du monastère). Nos parents stipulèrent avec lui nos contrats, payèrent et se préparèrent à partir. Le moment qui allait nous séquestrer totalement du monde était là et pour ne pas gêner nos adieux, le père prieur eut la discrétion de se retirer. De fondre en pleurs, de demander à quitter ce sépulcre vivant fut l'affaire d'un instant chez mes deux camarades. Quant à moi, je pleurai parce que je devais quitter mon grand-papa [Vuadens] déjà vieux et que peut-être j'étais destiné à ne plus revoir. Mais, interpellé de déclarer si je voulais abandonner la partie, je répondis positivement que non et ma fermeté en imposa à mes deux confrères, qui dévorèrent leurs pleurs et revinrent aux sentiments de résignation qui convenaient dans cette circonstance.

Enfin, nos bons conducteurs partirent et nous laissèrent parmi des étrangers chez qui tout nous étonnait ; ce silence surtout, ce silence profond que le bruit de quelques portes fermées avec effort dans le fond de vastes corridors seul troublait, nous pénétra ; le costume de ces pères, leur air sérieux et contemplatif nous frappa singulièrement. Nous fûmes remis entre les mains du supérieur du pensionnat, nommé P. Michel, qui nous donna les avis qu'il crut nécessaires, nous traça notre plan de conduite et nous présenta ensuite au professeur qui devait nous instruire.

### 3. *Le premier séjour de Bonjean chez les trappistes : à la Valsainte d'avril 1805 jusqu'en août 1807*

Avant d'aller plus loin, je crois devoir placer ici une légère et courte description de la Valsainte. Ce monastère a été bâti dans le XIII<sup>e</sup> siècle par un sire de Corbières<sup>16</sup> qui y transplanta une colonie de chartreux ; par suite d'événements à moi inconnus, les chartreux se transportèrent à la Part-Dieu<sup>17</sup> autre couvent situé au pied du Moléson<sup>18</sup> ; la Valsainte fut alors donnée en dotation au collège Saint-Michel de Fribourg<sup>19</sup> à qui elle appartient jusqu'à ce que les trappistes l'acquissent à prix d'argent.

La situation de ce bâtiment est des plus romantiques. Placé au fond du val de Charmey, entouré de tous côtés de montagnes fertiles en pâturages, tout y invite à la méditation et au recueillement. En hiver, rien n'interrompt le silence de cette solitude ; en été, l'air retentit sans cesse des chants joyeux des bergers et du bruit confus que font les troupeaux qui paissent en grand nombre sur les Alpes voisines.

Le monastère est bâti sur un plan incliné ; un mur très élevé trace son enceinte et renferme d'immenses jardins qui fournissent aux besoins du monastère ; deux torrents joignent leurs eaux au fond de la vallée et ajoutent par leur murmure aux charmes de ces lieux écartés. Les bien-fonds de ce monastère étaient assez étendus et consistaient en prés, bois, montagnes et quelques champs de pommes de terre et d'avoine, la seule plante céréale qui pût prospérer à cette élévation. Cependant l'abbé n'aurait jamais pu fournir à l'entretien de cette nombreuse colonie s'il n'eût reçu fréquemment des aumônes abondantes de divers pays de l'Europe.

C'est un homme extraordinaire que M. l'abbé de Lestrangle ; je ne saurais mieux le définir qu'en l'appelant un Protée religieux. Moine austère lorsqu'il paraissait à la tête de ses disciples, courtisan adroit quand les intérêts de son Ordre l'appelaient à la cour des rois, homme du bon ton, aimable, plein d'aménité, son caractère était un mélange inconcevable de fermeté et de souplesse. Actif comme un César, adroit comme un Alcibiade, il sut à une époque où la religion était la plus menacée, il sut planter l'étendard de saint Benoît aux portes de Paris, sur le sommet des Alpes, et dans l'espace de quinze à vingt [ans] la Valsainte, grâce à ses soins, compta douze à treize maisons de sa filiation<sup>20</sup>. Tel était le couvent, tel était l'homme qui le dirigeait. A présent, je continue.

Je me familiarisai assez vite avec tous les exercices de la communauté, étude, prière, lecture, silence absolu, je m'y fis sans beaucoup de peine. Mais une chose me peinait singulièrement : c'était le lever. Je trouvais insupportable l'obligation où nous étions de sortir du lit à trois heures et demie<sup>21</sup>. Je n'avais pas encore éprouvé les souffrances du bivouac et les autres tourments de la vie militaire. Nous menions, il est vrai, une vie très pénible dans ces premiers temps. Tout jeunes que nous étions, nous avions quatre heures et demie d'exercices de piété par jour. Nous couchions tout habillés ; notre nourriture hormis le pain et le lait, était détestable. Souvent on allait cueillir dans les champs des plantes qu'on nous faisait manger comme légumes. Venons aux études.

J'avais fait sous le maître d'école de mon village [Reuse]<sup>22</sup> quelques études dans la langue française ; on m'avait même appris à conjuguer des verbes ; tout cela ne me servit de rien, il fallut me ramener aux principes. Un maître habile sut m'inspirer du goût pour le travail et je gagnai sa

bienveillance par mon application et ma docilité. Je fis cependant à cette époque quelques sottises qui me valurent des corrections assez sensibles ; mais où le sévère P. Michel m'avait surpris une fois, il ne m'y rattrapait pas une seconde. Mes deux camarades (soit dit en passant) ne pouvaient s'habituer au régime monacal ; l'un était presque toujours à l'infirmerie, dévoré par la fièvre et le chagrin ; l'autre, par contre, figurait presque toujours parmi les pénitents.

Ainsi s'écoulaient nos journées lorsqu'il s'opéra un grand changement dans notre corps ; nous avions une colonie dans la ville de Fribourg ; M. Philippe de Praroman l'avait reçue dans sa maison qui, par là, était transformée en monastère<sup>23</sup>, On n'envoyait à Fribourg que ceux qui se destinaient spécialement aux sciences ; c'était pour les enfants de la Valsainte un lieu de récompense ; c'était le *nec plus ultra* de tous nos vœux. À chaque caravane qui partait, je brûlais d'envie de m'y associer. À la fin, tous nos colons, à mon grand contentement, rejoignirent le monastère ; les raisons qui les y obligèrent me sont inconnues, je sais seulement qu'ils avaient inspiré dans la ville beaucoup de jalousie.

D'après mes petits calculs, nos deux corps devaient se fondre l'un dans l'autre et n'en former plus qu'un seul ; ma surprise fut grande quand je vis que nous restâmes séparés ; dès ce moment, il y eut parmi nous deux esprits et deux intérêts. La bande du P. Abel mieux gouvernée et plus recueillie, était appliquée exclusivement aux études ; la bande du P. Michel s'occupait beaucoup plus d'œuvres serviles ; ceux-ci faisaient l'office de Marthe et ceux-là avaient en partage l'office de Marie. La partie n'était pas égale et moi, qui payais ma pension, je prétendis me vouer à l'étude et non au travail des mains. Mes désirs connus des supérieurs furent enfin réalisés ; je passai dans la première bande et je me crus un homme d'importance. J'étais au comble de mes vœux ; je me mis de bon cœur à l'étude, j'aimais les livres et la lecture ; cela fixait ma légèreté, et en faveur de ces bonnes dispositions, on me pardonnait bien des fautes contre la discipline.

Je viens de parler du P. Abel ; comme cet homme figurera souvent dans la suite de mon histoire, je dirai ici deux mots à son sujet. Quoique mon supérieur je ne l'aimais point ; il était minutieux dans toutes ses actions, tous ses procédés respiraient un flegme désespérant ; tout était compassé chez lui, tout jusqu'à sa pensée ; s'il riait, c'était méthodiquement ; s'il parlait, c'était avec de certaines règles que jamais il n'outrepassait ; s'il marchait, s'il se mouvait, c'était comme symétriquement : que l'on ajoute à cela un cœur froid, un esprit peu cultivé et l'on aura le vrai portrait de l'homme qui nous conduisait. Je crois avoir aimé tous mes maîtres hormis celui-ci. La suite de ces mémoires fera voir si mon aversion pour lui était bien fondée<sup>24</sup>.

Il paraît que le P. abbé s'aperçut que cet homme n'était pas capable de diriger ce nombreux institut, car il nous donna vers ce temps pour directeur en chef, un profès nommé François de Sales et originaire de la Chaux-de-Fonds. Je m'attachai particulièrement à lui ; il répondit à mes avances enfantines et une amitié intime s'établit entre nous. J'étais, en un mot, son favori et lui, en revanche, était tout pour moi ; c'est ma naïveté, la tendresse que je lui témoignai qui me valurent sans doute sa prédilection. Il profita, en habile maître, de l'empire qu'il avait sur mon cœur pour y graver les principes de la religion. J'étais attentif à ces grandes et sublimes vérités ; mon esprit prit peu à peu une teinte religieuse ; mes idées reçurent une certaine solidité ; enfin je gagnai plus dans une demi-

heure d'entretien avec lui que dans dix instructions publiques. Mon âme ouverte à l'amitié recevait avidement toutes [les] impressions qu'on voulait lui donner. C'est à cette intimité, à cette main charitable que je dois, et le peu de bien qu'il y a chez moi, et l'attachement invariable que j'ai voué à notre sainte religion.

J'atteignais alors ma dixième année et il était temps que l'on me fit faire ma première communion. D'après les grandes idées que l'on m'avait inspirées sur le Dieu qui allait se donner à moi, j'attachais à cette action une importance qu'on n'y met pas toujours dans le monde où trop souvent l'on n'envisage cet acte, le plus auguste et le plus touchant de notre culte, que comme une pure cérémonie. Je m'y préparai avec tout le zèle et la ferveur dont j'étais susceptible. On nous répétait sans cesse que d'une bonne première communion dépendait le mérite de toutes les autres ; on nous la peignait comme le brevet d'une heureuse immortalité. Fortement pénétré de ces grandes pensées, je ne crus jamais être assez préparé ; le jeûne, la prière, la retraite la plus sévère, tout fut mis en usage et j'ai quelque raison de croire que je mangeai le pain des anges avec les dispositions requises. Je le dois avouer : ce souvenir a toujours apporté la joie dans mon cœur. On nous donna à cette occasion une estampe qui était bien propre à nous rappeler la grâce que Dieu nous avait faite et les obligations que nous avions contractées. C'était l'emblème d'un pélican qui se perçait le cœur pour nourrir de son sang ses petits qui l'entouraient. « Souvenir bien précieux », était-il écrit sur l'image, « si vous êtes fidèle » ; mais « souvenir accablant, si vous oubliez le Dieu qui s'est donné à vous ». Je le prêtais volontiers, le serment d'être fidèle, mais hélas ! L'ai-je bien observé ?

Oh ! Qu'ils furent beaux, qu'ils furent heureux les jours qui suivirent ma première communion ! Quelle douce satisfaction intérieure je goûtais ! Quelle frayeur j'avais du mal ! Quel soin j'apportais à ne pas souiller la robe d'innocence dont on m'avait revêtu pour paraître à la table des anges ! J'ai beaucoup vécu, quoique jeune encore ; j'ai joui de bien des plaisirs que le monde et l'honneur justifient ; dans l'exaltation de mes sens je me disais heureux, mais venais-je à sonder mon cœur, je n'y trouvais qu'un vide accablant, une amertume secrète qui empoisonnait toutes mes jouissances. Oui, je l'ai senti et je le proclame : à la religion seule appartiennent des plaisirs sans amertume. Ô homme ! pourquoi t'éloigner du seul bien qui peut te rendre heureux ? Pourquoi échanger le doux calme qui suit partout l'homme juste contre les orages et les tempêtes inséparables de la vie d'un homme qui court le chemin du vice ?

Quelques mois après ma première communion, j'eus à essayer une épreuve terrible. Mon digne directeur se rompit une veine et sa vie fut en danger. Qui pourrait peindre mes inquiétudes à cette triste nouvelle ? Ma douleur ne connut point de bornes et je me livrai sans résistance à l'impulsion de mon cœur. Si j'eusse été à même de pouvoir raisonner, j'aurais eu dès lors un pronostic sûr des chagrins cuisants que m'a causés par la suite mon âme trop aimante et trop sensible. C'est ainsi que se développait chez moi ce caractère ardent et enthousiaste qui a exercé tant d'influence sur ma carrière et me laisse à regretter plus d'une folie.

Le danger de mon bon supérieur dura deux semaines qui furent pour moi deux semaines d'un long martyre. J'appris enfin que le sang était arrêté et que je pouvais être admis auprès de mon maître. Juge de mes transports, cher ami qui connais mon cœur, lorsque je vis celui que j'aimais

uniquement, à cette époque. Autant ma crainte de le perdre avait été grande, autant le fut ma joie de le retrouver. Je vis qu'il était tendrement affecté de mon bonheur ; son amitié en augmenta et dès ce moment, j'eus tout pouvoir auprès de lui ; il me caressait et me flattait au point de me laisser quelquefois partager son autorité. Je ne crois pas, il est vrai, avoir abusé de sa confiance à cette époque ; au contraire, je cherchais de tout mon cœur à la justifier. Arrivait-il un nouveau pensionnaire de distinction ? C'était moi qui étais chargé de le former aux règles du pensionnat ; voilà comme furent mis sous ma surveillance le fils du chevalier de Chevert, de Bourg-en-Bresse, et celui de M. Neyrou, marchand en soierie de Lyon<sup>25</sup>, etc. Fallait-il dans nos heures de récréation envoyer un détachement quelque part ? C'était moi, frère François de Sales<sup>26</sup>, qu'on mettait à la tête ; c'était sous mes auspices que l'on marchait, et de grands élèves obéissaient docilement à un petit enfant de onze à douze ans. Désirais-je m'absenter de la communauté pour aller à l'ombre des sapins me livrer à une lecture quelconque ou à mes rêveries naissantes ? Je n'avais qu'à parler et tout m'était accordé. Ainsi comblé de faveurs, idolâtré de mes supérieurs, le travail, l'étude ne me coûtaient rien, je me portais de grand cœur à tout ce que l'on demandait de moi et je méritais constamment les « témoignages » d'approbation les plus flatteurs.

J'arrivai ainsi sans beaucoup de peine jusqu'en première Rhétorique. Mes parents avaient cessé de payer ma pension ; pour gagner mon entretien, on me chargea de quelques leçons de français et de latin, quoique je ne fusse guère capable de remplir ces fonctions, vu mon jeune âge et le manque de raisonnement et de direction. A cette époque, je quittai la Suisse pour la première fois.

#### *4. Bonjean avec les trappistes aux Camaldules à Paris ; son retour à Vouvry (août 1807-1810)*

Le P. abbé avait donc eu l'adresse et le courage de transplanter de nouveau en France l'état monastique. Napoléon avait consenti à la formation d'une société de moines aux Camaldules, ancien couvent de cet ordre et situé sur les terres de la commune d'Yerres, arrondissement de Villeneuve-Saint-Georges et département de Seine-et-Oise<sup>27</sup>. Connaissant l'utilité de son pensionnat, M. de Lestrangé résolut de l'établir à Paris. Il fallait pour cela prendre les premiers matériaux à la Valsainte comme chef d'ordre. Je fus, en effet, désigné pour un des membres de la colonie avec le même P. Abel et un autre frère, nommé Robert d'Aix-la-Chapelle. Nous partîmes tous de Fribourg en août 1807 et nous arrivâmes à Paris sans avoir éprouvé aucun accident fâcheux. C'est avec beaucoup de regrets que je quittai la Valsainte ; j'en emportai de si touchants souvenirs ; mais depuis un certain nombre de mois, j'avais vu successivement disparaître les anciens élèves et je restais seul avec de nouveaux venus qui introduisirent le désordre et le relâchement dans nos rangs. D'ailleurs, l'envie de voir Paris agissait puissamment sur moi ; je savais bien que difficilement je trouverais une occasion aussi favorable de voir cette cité fameuse. Observons, avant de quitter la Valsainte, que j'y avais vu un certain Italien, nommé Eusubiotti, connu chez nous sous le nom de frère Marc-Antoine ; j'étais en Principes alors, et lui faisait sa théologie. Je place ici cette petite observation parce qu'il sera fait mention de lui par la suite<sup>28</sup>.

À mon arrivée aux Camaldules, je dépouillai de nouveau l'habit du siècle que j'avais été forcé de revêtir pour traverser la France. Nous trouvâmes déjà dans ce couvent un pensionnat un peu

organisé ; mais il n'avait aucune ressemblance avec celui de la Valsainte ; nous autres maîtres osions seuls porter l'habit monastique ; les élèves s'habillaient en séminaristes. Notre manière de vivre, ainsi que celle des religieux, était bien moins austère qu'à la Valsainte. Nous avions une meilleure nourriture, des draps dans nos lits, plus d'heures à donner au repos et moins d'exercices de dévotion ; alors, il n'existait point parmi nous l'ordre ni le sévère recueillement de la Valsainte ; c'eût été demander l'impossible.

Il est temps, cher Eudoxe, que j'aborde l'histoire de mes folies ; j'ai eu l'air assez longtemps de me prodiguer de l'encens, il est juste que je révèle ce qui peut humilier mon orgueil. J'étais loin de prévoir, en mettant le pied aux Camaldules, que ce séjour serait l'écueil de ma réputation de sagesse et d'habileté dans les lettres. J'y perdis l'une et l'autre. Âgé de douze ans, j'avais à instruire des jeunes gens qui étaient ou plus ou presque aussi âgés que moi ; j'avais à lutter contre la légèreté, la méchanceté parisienne ; j'avançais peu et je me dégoûtais de mon ouvrage. Le P. Abel, opiniâtrement entêté à suivre son projet de faire régner parmi nos frivoles Parisiens le sérieux, l'humilité et l'abnégation de soi-même qu'il avait laissés à la Valsainte, y perdait aussi son temps et la faute en tomba en majeure partie sur moi. Son zèle amer me tança cruellement. Je me suis toujours raidi contre les airs d'autorité, contre les expressions humiliantes. Avec de la douceur, on m'eût fait prendre patience, on m'eût rendu un peu de courage ; en faisant le contraire, il arriva ce que le P. Abel aurait dû connaître et prévoir, s'il eût mieux étudié mon caractère. Enfant encore moi-même, je me jetai dans le parti des enfants et le désordre s'en accrut. L'on m'enleva l'habit de maître pour me faire endosser la soutane. Cette humiliation publique produisit l'effet contraire de celui que l'on s'était proposé. Je conçus une haine violente contre son auteur ; je n'aspirai plus qu'à sortir de la maison ; je sollicitai ardemment mon retour dans ma patrie. Le pensionnat marchait à grands pas vers sa ruine. À mon arrivée, nous avions des enfants de haute naissance, tel que le comte Henri de La Tour-du-Pin ; nous étions fréquemment visités par les personnes de la cour ; à l'époque dont je parle, nous ne comptions pour élèves que des enfants de la lie du peuple.

Pendant deux années que j'avais habité aux Camaldules, on ne m'avait donné aucune instruction, je n'avais rien appris que par moi-même. Voyant l'opiniâtreté du refus de l'abbé<sup>29</sup> de me laisser partir, j'écrivis en secret à mes parents ; le portier du monastère soigna la sortie de ma lettre. Ce fut pour son malheur et [pour] le mien. L'abbé eut vent de ce qui s'était passé, expulsa le pauvre portier et moi, je fus condamné à rester quarante jours en prison sous des escaliers tournants où j'avais à peine la faculté de me tenir debout, où je ne recevais l'air que par une ouverture d'un pied carré pratiquée dans la porte, où pour tout grabat j'avais une couverture et la terre nue. Telle fut la vengeance que l'on tira de moi. Rendu à la liberté, je m'attendais à être renvoyé chez moi ; bien loin de là, le pensionnat fut anéanti, le P. Abel, sacré prêtre par l'évêque de Versailles<sup>30</sup>, disparut d'au milieu de nous et frère Robert et moi fûmes contraints par la nécessité, de prendre parti parmi les religieux. Je vécus parmi eux l'espace d'un mois, sans pouvoir y prendre aucun goût. Alors l'abbé, voyant l'inutilité de ses tentatives, m'emmena avec lui à Paris chez Maître Phélippeau<sup>31</sup>, me donna deux louis et demi pour ma route et me fit partir avec un voiturier qui allait à Lons-le-Saunier.

La route ne m'offrit rien de particulier, si ce n'est les souvenirs historiques que de certains endroits pouvaient me retracer. C'est ainsi qu'en traversant la forêt de Senart je m'arrêtais au pied de la pyramide qui servait de point de réunion dans les chasses royales<sup>32</sup> ; je croyais voir encore dans ces vastes allées cette trop célèbre marquise de Pompadour courir dans son phaéton, se montrer aux yeux de Louis XV sous les attributs d'une Diane et captiver, pour le malheur de la France, ce monarque esclave de ses sens. Melun me rappela l'héroïque action de neuf cents Suisses qui sauvèrent Charles IX de la fureur des Huguenots que sa barbarie avait armés<sup>33</sup>. Je vis à Sens une des plus antiques et des plus renommées villes de la Gaule ; Montbard retentissait encore du bruit des travaux de l'immortel Buffon ; Flavigny sur ses hauteurs escarpées me rappela le dernier effort des Gaulois commandés par Vercingétorix pour défendre leur liberté et la victoire décisive qu'y remporta Jules César. Je traversai rapidement Dijon, théâtre de la gloire de saint François de Sales ; Genlis, célèbre par la vicomtesse de ce nom dont la plume féconde a inondé le monde de lettres et de pamphlets. Dole n'eut rien à m'offrir de particulier, sinon sa gloire passée. À Lons-le-Saunier, je visitai des salines remarquables et je commençai de là à traverser le Jura. Ma route me conduisit à Saint-Claude, Gex, Ferney, lieu fameux dans l'histoire des hommes. Je traversai Genève d'un pas rapide et deux jours après je fus aux portes du Valais.

Comme mon cœur battait d'aise lorsque je revis les hauts rochers qui le bordent de deux côtés ! Oh ! qu'il est solennel le moment où, après une longue émigration, le Suisse rentre dans ses foyers ! Quelle foule de sensations se présentent à lui de toutes parts ! Il y avait près de cinq ans que j'étais sorti de Vouvry ; j'y rentrais inopinément et je surpris tout le monde. J'étais l'objet de la curiosité générale et, chose singulière, je ne comprenais plus le langage que j'avais parlé<sup>34</sup> ; je lui étais devenu totalement étranger. Je fus reçu amicalement par mes parents et c'est bien la seule fois qu'ils m'ont vu arriver à la maison sans peine et sans murmure<sup>35</sup>.

##### *5. Le choix d'un état ecclésiastique en Valais : second séjour à la Valsainte (1809-mars 1811)*

Je fus bientôt questionné sur l'état que je voulais embrasser. Rentrer dans la classe des laboureurs, cela me paraissait impossible ; dans mon inexpérience, je regardai cela comme une injure et je me crus appelé à quelque chose de plus élevé. Encore plein des idées monastiques, je me décidai pour l'état ecclésiastique. On me proposa la congrégation du Grand-Saint-Bernard, mais je craignais le climat ; d'ailleurs, j'avais l'esprit encore tout préoccupé d'histoires de missionnaires et je voulus choisir un état qui me mît à même de marcher sur leurs traces. Je me décidai donc, de bonne foi, pour l'Ordre des capucins et je me présentai au P. Érasme, provincial de la Suisse<sup>36</sup>, qui me reçut, mais seulement pour le prochain noviciat, vu que je n'avais pas l'âge de seize ans requis par la règle de saint François.

Pour remplir cet espace de temps d'une manière utile à ma vocation, je suppliai mon père de me faire continuer mes études. Conséquemment il m'envoya achever ma Rhétorique à Monthey chez M. Vauthier, vicaire de l'endroit, homme instruit et orateur éloquent<sup>37</sup>.

Ce fut ici que l'amour commença à faire sur moi le premier essai de ses armes ; il le fit, mais d'une manière enfantine, car j'étais à peine adolescent. Tout se borna de ma part à quelques

œillades, [à] quelques démarches puériles et à quelques discours de même genre ; j'avais affaire à une personne qui s'amusa de mes soins et se servait de moi comme d'un instrument pour inspirer de la jalousie à d'autres.

Cette intrigue, si légère en elle-même, eut cependant des suites assez notables, elle refroidit mon zèle pour l'état ecclésiastique ; je fus ébranlé dans ma vocation et je commençai à soupçonner que je pourrais bien peut-être embrasser un autre état. J'étais cependant encore éloigné de vouloir renoncer au capuchon. Un événement imprévu vint trancher toute la difficulté : Napoléon, parvenu au plus haut période de sa gloire, trouva à propos, ainsi qu'il nous le dit dans sa proclamation, de faire rejaillir sur le Valais un rayon de la gloire dont se couvrait le peuple français, il nous incorpora donc à la grande nation<sup>38</sup>. Un des premiers actes du nouveau gouvernement fut la suppression des couvents et la défense aux capucins de recevoir à l'avenir des novices valaisans. Mes projets de ce côté avaient ainsi complètement avorté<sup>39</sup>.

Il me restait encore un parti à prendre, savoir celui d'entrer au [Grand-]Saint-Bernard ; mes parents me sollicitaient instamment de l'embrasser. Pour ne pas trop les contrarier et donner quelque chose à leur volonté, je fis un voyage dans cette montagne (8 septembre 1810). Mais, grand Dieu ! je frissonnai à la seule idée de me fixer dans ces monts sauvages et déserts et je n'eus rien de plus pressé que de les abandonner. À mon retour, j'exposai franchement à mon père que je ne me sentais aucune inclination pour cette maison, que l'air m'y était absolument contraire et qu'il me restait encore d'autres ressources. Mes raisons, ou plutôt mes excuses, ne le convinrent [pas] car pour lui tous les Ordres étaient égaux pourvu que je fusse prêtre et qu'il fût, lui, déchargé de ma conduite et de mon entretien.

Malheureusement encore on eut vent à Vouvry de la liaison que j'avais cherché à nouer à Monthey ; dès lors, tous les motifs de mes refus furent soi-disant expliqués ; on me rit au nez et l'on avait raison et alors commença la persécution domestique et l'on avait tort. Je bravai à front ouvert la mauvaise humeur de mes proches et ma position devint de plus en plus critique. Cependant il fallait, ou me résigner à la volonté de mon père, ou prendre les instruments de l'agriculture ; l'un et l'autre me paraissaient impossibles. Dans cet embarras, je me souvins de mon ancien asile ; mes regards se portèrent vers la Valsainte comme ceux des enfants d'Israël, captifs sur les bords de l'Euphrate, se portaient vers la cité sainte. Je résolus de m'y réfugier et d'y attendre des circonstances plus favorables.

Je partis donc incognito laissant mon père très incertain sur mon sort à venir ; mais, bah ! j'avais lieu de croire qu'il ne s'en inquiéterait pas longtemps.

Me voilà donc de nouveau émigrant de ma patrie, dix à onze mois après l'avoir revue. Mon cœur était bien un [peu] oppressé à mon départ de Vouvry ; mais à mesure que je m'approchais du but de mon voyage, son poids devenait plus léger ; je perdais une patrie mais j'en regagnais une autre qui lui était préférable.

Je fus reçu à la Valsainte avec enthousiasme ; ma réputation n'y avait rien souffert ; j'y retrouvai mon ancien ami qui me parut toujours aussi attaché<sup>40</sup>. Mais il était survenu un grand



changement dans le pensionnat ; tous les Suisses avaient disparu et il ne restait que des Français dont on ne pouvait faire façon. Le défaut d'instituteurs avait occasionné dans les études un relâchement et un désordre extraordinaires ; l'incapacité des sous-directeurs, leurs fréquentes mutations, avaient dénaturé l'institution primitive ; en un mot, le corps des élèves n'était que l'ombre de ce que je l'avais laissé. J'arrivai fort à propos pour remplir une lacune dans les rangs des instituteurs. Je fus établi maître des langues française et latine et en même temps j'étudiai la logique et l'algèbre.

Je repris bien vite les habitudes extérieures du monastère, mais j'étais loin de pouvoir reconquérir mon ancienne simplicité d'esprit et ma première modestie. Je rapportais dans ces parvis sacrés un cœur déjà entamé ; le monde y voulait partager avec Dieu l'empire sur mes pensées, si bien que je n'étais entièrement ni à l'un ni à l'autre. L'œil pénétrant de mon directeur s'aperçut bien vite de ce changement, il se plaignit à moi de ce que le siècle avait fait une brèche à ma vertu. Je la sentais et j'eus le courage de l'avouer. Il fallait donc travailler à bannir de mon cœur toutes les idées frivoles qui l'occupaient ; je ne sus pas le faire et après cinq mois d'une tiédeur coupable, je sortis du couvent par un coup d'éclat que je compte parmi les plus insignes de toutes mes folies.

Parmi nos élèves se trouvait un Lorrain âgé de vingt-quatre ans, natif de Vézelize et qui ne pliait pas volontiers sous le joug de la règle. Je ne sais quel démon m'engagea dans sa confiance ; je devins le dépositaire de ses plaintes et bientôt je partageai son mécontentement. Il fut obligé de partir et je résolus de l'accompagner jusqu'à Fribourg. La partie projetée fut promptement exécutée. Vers les trois heures du matin, pendant que le pensionnat dormait encore, frère François de Sales<sup>41</sup> se lève, s'échappe des murs du monastère par une porte dérobée qu'il renverse de dessus ses gonds. Voilà l'aventurier en plein air, gravissant d'un pas empressé la montagne de la Berra ; il s'égaré dans les sinuosités de ces monts ; trois fois, il risque sa vie aux bords des précipices et arrive enfin avec grand-peine à la Riedera, monastère de filles dépendant de la Valsainte<sup>42</sup> et continue sa route jusqu'à Fribourg. C'était nuit quand nous arrivâmes ; le Lorrain me conduisit dans une auberge où madame l'hôtesse se servit très poliment de mon costume extraordinaire comme d'un épouvantail pour en imposer à son fils désobéissant. Cette mémorable journée écoulée, je repris le chemin de la Valsainte où j'arrivai le jour même, exténué de faim et de fatigue.

Je m'attendais bien à la réception que l'on m'y fit et j'avais déjà pris mon parti. Je dus quitter le monastère comme un malfaiteur, moi qui y étais rentré sous les plus favorables auspices. Ni l'amitié de mon directeur, ni le souvenir de mon ancienne conduite, ni la considération de mes petits services ne purent me soustraire à ma proscription. Je partis bien triste dans le fond de mon cœur et encore plus inquiet sur mon sort à venir. C'est ainsi qu'un abîme appelle un autre abîme ; c'est ainsi qu'une mauvaise compagnie peut vous faire commettre les fautes les plus lourdes et couvrir votre nom d'infamie. Heureusement j'ai pu me laver de cette tache ; la Providence qui n'a jamais cessé de me protéger m'en a fourni les moyens ; mais combien y en a-t-il qui ne les retrouve plus ?

6. *Nouveau retour à Vouvry. Troisième séjour à la Valsainte. Retour à la maison (1811-1812)*

Il fallut donc revenir à Vouvry et j'y arrivai (mars 1811) croyant porter écrite sur mon front toute ma sottise. Je fabriquai une fable qui eut l'air de la vérité et qui trouva créance dans l'esprit des vieilles femmes de la maison.

J'étais ainsi revenu au même point d'où j'étais parti : même perplexité, même embarras dans mes résolutions. La main de Dieu vint encore à mon secours. La place de régent de l'école de Vouvry était devenue vacante par la mort de M. l'abbé Reuse, je la postulai et l'obtins. Mais je ne tardai pas à sentir de quel énorme fardeau je m'étais chargé et quelle prodigieuse différence il y avait entre mon travail actuel et celui de la Valsainte. Ce n'était qu'à force de sueurs et de cris que je parvenais à graver quelque chose dans ces têtes dures et ingrates. Comme tout homme public j'eus bientôt des censeurs et avec quelque raison peut-être ; l'un me trouvait trop jeune, l'autre se plaignait du peu de progrès de son enfant. Tout le monde voyait bien que je n'avais accepté cette place que momentanément et l'on parla en conseil de prendre en service un ecclésiastique.

Ces contrariétés n'étaient pas ce qui me chagrinait le plus ; j'étais infiniment plus sensible au mépris et à la haine dont on m'abreuvait dans la maison paternelle. Chacun à l'envi s'empressait à me bafouer ; du premier au dernier, du chef de la famille au cadet de mes frères, tous me prodiguaient les termes les plus injurieux. Je devins malade et, confiné dans mon humble réduit, je n'eus du secours de personne et je ne dus mon retour à la santé qu'à la force de ma constitution. J'étais ainsi repoussé du sein de ma famille et cela, pour n'avoir pas voulu embrasser un état qui n'était pas le mien.

Tant de misères n'étaient pas faites pour me rendre le monde agréable et attrayant. Privé de l'appui naturel que les lois, les mœurs et la religion m'avaient donné, rejeté par ceux-là même de qui j'avais reçu le jour, je conçus pour la vie séculière un dégoût extrême et je songeai de nouveau à la quitter. Le hasard avait fait tomber entre mes mains la chronique de l'abbaye de Notre-Dame-des-Ermites ; l'ennui me la fit lire ; j'y pris plaisir, je la méditai et soudain je pris la résolution de m'y rendre. À un pauvre naufragé comme moi, toute planche [de salut] était bonne, pourvu qu'elle me sortît d'embarras. Je vis bientôt que mon projet n'était qu'une chimère. Le système de la conscription, introduit dans mon pays avec le gouvernement français, me fermait la voie à tout autre état qu'à celui de militaire.

Je renonçais ainsi à un dessein longtemps idolâtré, mais je persistais dans la résolution de fuir loin de ma terre natale et de me soustraire aux avanies dont j'étais accablé. Mais où aller ? Où aller traîner ma triste existence ? Où arrêter enfin ma course vagabonde ? — « La Valsainte », me dit une voix secrète ! « La Valsainte » ! — « Eh bien, soit ! Allons oublier dans son enceinte qu'il existe un monde et que j'y ai des parents ! »

Ma grand-mère maternelle fut la seule que je mis dans la confiance ; tout le reste de la famille resta, à cet égard, dans la plus profonde ignorance. Je partis avec onze batz dans ma poche, emportant pour toute fortune la bénédiction maternelle. Mon père, à cette nouvelle, me poursuivit

pour la forme ; j'étais déjà loin et je disais le dernier adieu aux lieux qui virent les premiers jeux de mon enfance.

J'arrivai donc pour la troisième fois à la Valsainte (octobre 1811). Tout le passé parut y être oublié ; l'on affecta de ne voir en moi que ce que j'avais été avant d'aller à Paris. On aurait bien plutôt pu me comparer à une brebis égarée qui, n'ayant pu trouver nulle part le repos, revenait au bercail. Réintégré dans tous mes titres et fonctions, je commençai une vie nouvelle ; mon âme oppressée se soulageait de ses misères passées ; mes esprits abattus reprenaient quelque énergie lorsque des bruits sinistres vinrent jeter l'épouvante dans nos murs.

Nos innocents cénobites s'étaient attiré l'animadversion de l'empereur des Français. Dom Augustin [de Lestrangle] avait perdu toute sa faveur auprès de lui pour s'être refusé à prêter le serment qu'il exigeait des ecclésiastiques de son Empire et pour avoir colporté et répandu dans la France les bulles que Pie VII persécuté avait lancées contre ses oppresseurs et ses tyrans. La peine de mort avait été décrétée contre celui qui ferait circuler ces bulles et la tête de l'abbé était mise à prix, lorsqu'il trouva le moyen de s'embarquer pour les États-Unis<sup>43</sup>. La colère de l'empereur tomba sur ses religieux ; toutes les colonies de la Valsainte répandues sur la surface de l'Empire furent supprimées et le chef d'Ordre lui-même fut attaqué<sup>44</sup>. Napoléon demanda sa suppression au gouvernement fribourgeois. Cette demande était un ordre, il fallut y obéir ; l'habit de saint Bernard qui longtemps avait vivifié ces déserts, en disparut ; ces hommes qui répandaient au loin la bonne odeur de leurs vertus prirent la fuite et quittèrent en majeure partie les terres du canton<sup>45</sup>.

Oh ! qu'il était déchirant le tableau du départ de ces bons pères ! Réunis en quelque sorte de tous les coins de l'univers dans un même lieu où ils espéraient de mourir en paix, ils se voyaient relancés après trente, quarante ans de pénitence, sur la mer orageuse du monde et de ses passions. Nombre d'entre eux, cassés de vieillesse, n'ayant plus aucune propriété sur la terre, ne vivant pour ainsi dire que dans l'éternité, virent rompre brusquement toutes leurs habitudes et se trouvèrent dans la nécessité de songer de nouveau à leurs besoins temporels ; plusieurs durent se trouver en proie aux plus pressants besoins.

Parmi les enfants, cet événement fut envisagé sous des rapports bien différents. Ceux qui chez leurs parents jouissaient d'une certaine aisance s'en réjouirent ; ceux qui perdaient par la suppression en gémissaient et je fus de ce nombre. Je commençais à peine à jouir d'un peu de repos et je le voyais déjà anéanti.

Dans cette affreuse débâcle chacun saisissait le premier moyen de salut qui se présentait. Un certain père Dosithée, homme à qui j'aurai d'éternelles obligations, m'avait parlé, dans quelques-unes de nos promenades, d'un institut existant à Fribourg et dont le noble but était de former des hommes propres à porter les lumières de l'évangile chez les peuples barbares. C'était un homme plein du zèle le plus ardent, qui joignait l'humilité la plus profonde aux talents les plus rares. Son imagination s'enflammait par les descriptions qu'il me faisait et il pouvait en parler abondamment, lui qui n'avait soustrait qu'avec grand-peine sa tête à la hache révolutionnaire. Il fut convenu entre nous qu'il irait à Fribourg me préparer les voies et qu'ensuite il m'écrirait de le venir joindre.

Muni de ces espérances, je regagnai la maison paternelle (1812). L'accueil le plus dur fut mon partage ; les plaintes les plus amères, les reproches les plus accablants ne m'étaient point épargnés ; l'un disait que je n'étais qu'un coureur, un vagabond ; l'autre ajoutait qu'il n'était point sûr que les moines de la Valsainte eussent été forcés de quitter leur asile ; un troisième me déclarait né pour le malheur et me prophétisait une vie pleine de misères et [de] contrariétés. Jusqu'où ne se porte pas un jugement prévenu et passionné ! Je me consolai en pensant que bientôt par un prompt départ je me délivrerais de tous ces chagrins domestiques. Mon espoir fut encore une fois trompé ; les jours, les semaines et les mois s'écoulèrent, et point de nouvelles de Fribourg. Je me lamentais ; je me désolais ; mes censeurs impitoyables me demandaient à quelle époque j'irais occuper la place dont je leur avais parlé assez inconsidérément. J'étais en vérité un être à plaindre parce que je ne savais pas modérer mon impatience et mon humeur, parce que je manquais de cette philosophie salutaire qui vous élève au-dessus des mépris, de cette force d'âme qui vous soutient dans les plus grandes traverses.

Enfin, après quatre mois d'angoisses, le ciel eut pitié de mon sort et m'offrit les moyens de l'améliorer. C'est ici que je termine, mon cher Eudoxe, l'histoire de la première période de ma vie ; j'atteignais alors ma dix-septième année et une nouvelle suite d'événements allait se dérouler devant moi, événements d'un tout autre genre, d'un tout autre caractère que ceux que je t'ai exposés jusqu'ici.

Cette première période de ma vie annonçait déjà, en quelque sorte, la nature de celles qui devaient la suivre ; elle fut mêlée de bien et de mal, de plaisirs et de chagrins. Mon éducation avait été essentiellement religieuse et, sans la force des circonstances, j'aurais suivi une tout autre carrière que celle que j'ai embrassée dans la suite.

Le refus que je fis d'obtempérer aux ordres absolus de mes parents fut la cause de tous mes malheurs domestiques et me rendit par intervalle profondément malheureux, mais d'un autre côté, cet état de contrainte me servit d'un puissant aiguillon pour me porter à l'étude et au travail ; je sentis que je devais être le propre artisan de ma fortune et cela contribua à donner à mon caractère mol et tranquille de sa nature, une teinte d'audace et de constance qui me fut fort utile.

[Les *Mémoires* se continuent pour la période 1812-1822.]

## Notes

---

<sup>1</sup> Confident fictif auquel Bonjean adresse ses Souvenirs et qu'il nommera plus loin Eudoxe.

<sup>2</sup> Sur la rive gauche du Rhône, à 7 km du lac Léman.

<sup>3</sup> François-Eugène Coppex-Bonjean, baptisé le 19 novembre 1773, mariage le 13 avril 1795, enseveli le 6 janvier 1814.

<sup>4</sup> Marie-Rose Vuadens, baptisée le 28 octobre 1777, décédée le 18 février 1801.

<sup>5</sup> Jean-Emmanuel, 28 novembre 1795 - 15 décembre 1840 ; Joseph-Antoine, 1798-15 juillet 1865 ; François-Hyacinthe I, 22 décembre 1799-7 janvier 1800 ; François-Hyacinthe II, 1801-1860.

<sup>6</sup> La Trappe, fondée à Soligny (Orne), est une abbaye de l'Ordre des cisterciens, réformée au dix-septième siècle par l'abbé de Rancé. Cîteaux, la maison mère de l'Ordre, est située sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, canton de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or). Les renseignements relatifs à l'histoire de la Valsainte sont tirés principalement de COURTRAY, p. 378-422, de RAEMY et du DHBS. Voir aussi, BOUTON-BRAUN.

<sup>7</sup> En mars 1791, les Petit et Grand Conseils, de Fribourg sont requis d'une demande d'établissement des trappistes sur le territoire de leur canton. L'accord des autorités fribourgeoises n'est pas obtenu facilement ; le 31 mars 1791, le Conseil des Deux-Cents se prononce favorablement sur leur admission. Le monastère de la Valsainte, abandonné par les chartreux, leur est assigné comme demeure ; le 12 avril 1791 des conditions leur sont soumises : redevances, reddition des comptes, autorisation de vendre ou d'acheter, limitation du nombre des religieux à vingt quatre, « tant pères que frères ».

Le 26 avril 1791, les vingt quatre religieux autorisés à séjourner à la Valsainte signent l'acte d'acceptation ; le 3 mai, dom Augustin [de Lestrangle] est nommé supérieur de l'établissement et le premier juin, la colonie parvient au monastère de la Valsainte. Celle-ci était une ancienne chartreuse, fondée au treizième siècle par les seigneurs de Corbières. Acquisée par Fribourg au seizième siècle, elle avait été sécularisée en 1778.

Le 20 décembre 1791, dom Augustin acquit pour le prix de dix mille écus le petit domaine de la Valsainte, comprenant les dépendances et les terres adjointes à l'église et aux bâtiments conventuels qui, eux, leur avaient été remis gratuitement. RAEMY, p.295-305.

<sup>8</sup> Dom Augustin de Lestrangle, Louis Henri de Lestrangle (1754-1827), fils de Louis-César et de Jeanne Pierrette de Lalor, entré à la Trappe en 1780, avait été nommé supérieur de l'établissement de Fribourg le 3 mai 1791. L'abbé de Clairvaux l'avait muni « de pouvoirs presque égaux à ceux des abbés ». Il sera élu abbé le 29 novembre 1794. (DHBS, t. IV, 1928, p. 505, art. Lestrangle ; RAEMY, P. 301 et p. 314)

<sup>9</sup> Dès 1794 déjà, la Valsainte s'ouvrit et accueillit un grand nombre d'enfants à élever dont les maîtres furent choisis parmi ceux qui résistaient moins bien à l'austérité de la règle des trappistes et qui constituèrent bientôt un Tiers-Ordre. (COURTRAY, PP. 392-396 ; RAEMY, PP. 323-326)

<sup>10</sup> Le 2 mars 1798, les Français ouvraient les hostilités : Schauenbourg marchait de Bienne contre Soleure. Le 17 janvier déjà, un premier départ eut lieu depuis la Valsainte et le 10 février, le dernier groupe de trappistes s'en allait « permettant, ainsi que l'écrit dom Augustin, au président de la commission des émigrés, le 7 février 1798, à leurs Souveraines Excellences, de dire en toute vérité que les trappistes ont quitté le canton de Fribourg ». Le retour des moines et des jeunes élèves qui les avaient accompagnés, s'opérera en plusieurs étapes dont les principales furent juillet et août 1802 et mai 1803. (RAEMY, p. 331- 334, p. 337)

<sup>11</sup> Les pères étaient revêtus d'une bure blanche, du scapulaire et de la coule, les frères portaient une bure brune ; quant aux élèves, ils étaient habillés de la même façon que les pères, moins le scapulaire.

<sup>12</sup> Jean-François Coppex-Bonjean, 1743-1820, mariage en 1770 Marie-Élisabeth Melley, † 1814.

<sup>13</sup> Jean Nicolas Addy (1762-1828), d'Orsières, chanoine du Saint-Bernard, curé de Vouvry de 1800 à 1814. (TAMINI-DÉLÈZE, p. 136 et p. 411) — Les deux compagnons de Bonjean ne sont nommés nulle part dans ses Souvenirs.

<sup>14</sup> Au nombre des accompagnateurs figure, en tout cas, le grand-père de Bonjean, Joseph Vuadens, comme Bonjean lui-même le signale plus loin. p. 57.

<sup>15</sup> Sans doute le père prieur, Pierre François Malmy, de Reims, département de la Marne, âgé de soixante ans en 1805. (Fribourg, Archives de l'État, Recensement n° 1, 1811, p. 293)

<sup>16</sup> La Valsainte est le nom du couvent de chartreux, fondé en 1295 par Girard I et Girard II, seigneurs de Corbières ; son nom primitif, Val-de-tous-les-Saints, fut bientôt converti en Valsainte. (DHBS, t. VII, 1933, p. 38, art. : Valsainte).

<sup>17</sup> Dès 1600 et jusqu'en 1778, date à laquelle Pie VII promulgua une bulle de sécularisation, les biens des chartreux furent convoités par Fribourg pour en doter l'évêque de Lausanne. (COURTRAY, p. 244-378)

<sup>18</sup> La Part-Dieu, autre monastère de chartreux, fondé en 1307 par Guillemette de Grandson, veuve de Pierre de Gruyère, échappa au danger de la suppression qui le guettait au XVIII<sup>e</sup> siècle et recueillit en 1778 les chartreux de la Valsainte. (DHBS, t. V, 1930, p. 227-228)

<sup>19</sup> Par la bulle de sécularisation du 14 février 1778, les biens de la Valsainte ont été répartis comme suit : « les meubles et bâtiments ont été attribués à l'État, domaines, montagnes, forêts, prés, au collège Saint-Michel de Fribourg ; à l'évêché, des rentes ; des vignes à la chartreuse de la Part-Dieu ». (COURTRAY, p. 369)

<sup>20</sup> Inlassable, dom Augustin avait organisé l'établissement du Mont-Valérien près de Paris, celui du Mont-Genèvre fondé en 1806 non loin de Briançon, dans les Hautes-Alpes, tandis qu'en Suisse, il avait fondé, déjà en 1796, le monastère de la Sainte-Volonté-de-Dieu près de Sembrancher en Valais et avait installé en 1804 des trappistines à la Riedera dans le canton de Fribourg. (COURTRAY, P. 403 ; RAEMY, p. 343)

<sup>21</sup> Il y a lieu de rappeler ici la fameuse histoire du moine dormeur que raconte Louis VEUILLOT dans ses *Pèlerinages de Suisse*, parus à Paris en 1839, et qui a été longtemps reproduite dans nos livres scolaires de lecture. Toutefois L. VEUILLOT situe son histoire au monastère de la Part-Dieu ; or, aujourd'hui on montre encore à la Valsainte une horloge mécanique de la façon du chartreux. (Voir Louis VEUILLOT, *Œuvres complètes*, Paris, t. 2, 1924. p. 45-46)

<sup>22</sup> À cette époque, c'est Jean Maurice Reuse, originaire d'Orsières, qui professait à Vouvry. Il y mourut le 18 mars 1811.

<sup>23</sup> Philippe (Jacques Ph. Béat Louis) de Praroman, seigneur de Montet, mort célibataire en 1815, âgé d'environ soixante huit ans, fut l'un des bienfaiteurs des trappistes. Il avait accueilli dans sa demeure au n° 56 de la Grand-rue à Fribourg, une communauté de jeunes gens avec des instituteurs trappistes. (RAEMY, p. 330 et p. 341)

<sup>24</sup> Bonjean partira en compagnie du Père Abel en 1807 aux Camaldules.

<sup>25</sup> Jean Neyrou, de Lyon, département du Rhône, né vers 1800. (Fribourg, Archives de l'État, Recensement n° 1, 1811, p. 295)

<sup>26</sup> François de Sales était aussi le nom de religion que portait Bonjean à la Valsainte.

<sup>27</sup> Des religieux de la Trappe ont séjourné aux Camaldules à la suite des pourparlers qui ont été échangés entre Napoléon et dom Augustin ; ce monastère, situé à Yerres, doit son nom aux précédents habitants du lieu dont l'Ordre avait été fondé au XI<sup>e</sup> siècle par saint Romuald, à Camaldoli près de Florence. Le couvent disparut en 1811. (Ces renseignements ont été aimablement communiqués par les Archives départementales de Seine-et-Oise, à Versailles)

<sup>28</sup> Bonjean note plus loin dans ses Mémoires : [De retour en Suisse en 1814 après son service aux armées comme garde d'honneur de Napoléon, il passe par Fribourg.] Je voulais voir le frère Marc-Antoine de jadis qui était, à cette époque, connu à Fribourg sous le nom de M. Eusubietti, Antoine, originaire de Palais, Morbihan, prêtre instituteur et âgé de trente-trois ans en 1814. Il dirigeait un institut situé au 81 du quartier des Places à Fribourg]. Je visitai son pensionnat et je lui témoignai le plaisir que j'aurais à y entrer comme instituteur. Ces mots proférés presque sans espérance furent l'anneau qui referma la chaîne de mon existence qui me paraissait prête à se rompre. (...) En passant à Bulle, je portai mes regards sur l'ouverture du val de Charmey et je saluai les lieux solitaires où j'avais passé quelques années si heureuses [la Valsainte situé au fond de ce vallon avait été abandonnée par les trappistes en 1812]. (...) [De retour à Vouvry, il apprend le décès de son père et de plusieurs membres de sa famille. Il se trouve sans ressources.]. Cinq mois plus tard je reçus de Fribourg un billet qui fit briller à mes yeux un rayon d'espérance. C'était la voix de M. Eusubietti qui m'appelaient auprès de lui pour remplir une place de professeur dans son pensionnat. Les préparatifs de mon départ furent bientôt prêts et je m'éloignais pour la cinquième fois et cette fois avec un plaisir réellement bien grand.

<sup>29</sup> Selon les données des Archives de Versailles, l'abbé s'appelait alors Guillaume Régnouf, né le 15 avril 1767, qui se retira en 1811 à Mondeville.

<sup>30</sup> Louis Charrier de La Roche (1738-1827), évêque de Versailles depuis le 9 mai 1802. *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi*, t. VII, Padoue, p. 394, par R. RITZLER et P. SEFRIN.

<sup>31</sup> Sans doute un maître de postes, mais il n'a pas été identifié.

<sup>32</sup> La forêt de Senart est une forêt domaniale qui s'étend entre la vallée de la Seine au sud-ouest et la vallée de l'Yerres au nord, en bordure de celle-ci se trouve le vaste rond-point de la Pyramide de Brunoy.

<sup>33</sup> Il s'agit sans doute de la fameuse retraite de Meaux, en 1567, dont l'ambassadeur vénitien Giovanni Correro a laissé une relation réaliste : « Vraiment j'ai compris par l'exemple des Suisses le pouvoir qu'exerce la discipline militaire sur toute espèce de gens. Car lorsque les six mille hommes qui sauvèrent tout [le roi Charles IX en 1567] arrivèrent à Meaux, j'avoue en toute sincérité n'avoir jamais vu peuple plus laid, pareille canaille ; ils ne semblaient pas même pouvoir porter les armes qu'ils avaient sur les épaules comme des portefaix et bien moins encore pouvoir s'en servir. Mais, rangés en ordre de bataille, ils me firent l'effet d'autres hommes. Je les vis faire trois fois front contre l'ennemi, jeter sur lui tout ce qu'ils avaient dans la main — des bouteilles même volaient à travers les airs — et ensuite se précipiter sur lui, lance baissée, en pleine course, comme des chiens furieux, sans que l'un eût précédé l'autre d'un pied, avec une telle agilité et un tel désir de se battre que les ennemis n'osèrent pas les attaquer. » W. OECHSLI, *Quellenbuch zur Schweizergeschichte* 2<sup>e</sup> édit., 1901, p. 460 (trad. allemande).

<sup>34</sup> Bonjean avait donc eu coutume d'utiliser le patois à la maison ; il est compréhensible qu'il l'eût oublié depuis son départ en avril 1805.

<sup>35</sup> Des obstacles vont s'élever entre Bonjean et sa famille et chacun de ses retours sera prétexte à des reproches et à des chicanes dont il souffrira.

<sup>36</sup> Érasme Baumgartner (1751-1827), originaire de Bernhardszell (Saint-Gall), provincial des capucins suisses de 1808 à 1811. *Helvetia sacra*, Abt. V, vol. 2, 1<sup>ère</sup> partie, Berne, 1974, p. 84.

<sup>37</sup> Georges Vauthier, de Porrentruy, vicaire de Monthey de 1804 à 1833, décédé en 1836. (TAMINI-DÉLÈZE, p. 504)

<sup>38</sup> Le décret d'incorporation est publié le 12 novembre 1810. (J. DIERAUER, *Histoire de la Confédération suisse*, t. V, 1<sup>ère</sup> partie : 1798-1813, p. 335 ; voir aussi MARIE-ANDRÉE SADRAIN, *La réunion du Valais à la France* (1810), Bourges. 1936, 126 pages)

<sup>39</sup> Le 3 janvier 1812 est publié à Paris un décret supprimant les Ordres religieux établis en Valais. Les capucins de Sion et de Saint-Maurice en prendront connaissance le 17 janvier tandis que les Valaisans ne l'apprendront que le 12 février par l'intermédiaire du *Mémorial administratif de la préfecture du département du Simplon*, n° 43, p. 260-262. (Voir aussi *Bulletin des lois de l'empire français* 4<sup>e</sup> série, t. XVI, bulletin n° 414, p. 1, décret n° 7590)

<sup>40</sup> Son directeur et ami, François de Sales.

<sup>41</sup> C'est donc Emmanuel Bonjean lui-même.

<sup>42</sup> La Riedera, domaine où fut installé en 1805 un couvent de trappistes. (DHBS, t V, 1930, p. 483-484)

<sup>43</sup> Le 15 août 1811, le prieur de la Valsainte fut averti de l'imminence d'une visite domiciliaire, ce qui permit à dom Augustin de s'enfuir avant l'arrivée des autorités venues pour l'arrêter. Sorti de Suisse par Schaffhouse, dom Augustin s'embarqua d'abord pour l'Angleterre avant de se diriger sur l'Amérique. (COURTRAY, p. 413-414)

<sup>44</sup> Le 28 juillet 1811, Napoléon riposta par un décret promulgué à Saint-Cloud, lequel supprimait tous les couvents de la Trappe sur toute l'étendue de l'Empire. (COURTRAY, p. 412)

<sup>45</sup> La riposte de Napoléon atteignit bientôt la Suisse, le 11 octobre 1811, l'ambassadeur de France reçoit l'ordre de faire supprimer la Valsainte ; Fribourg n'adopta le décret de suppression que le 30 novembre et l'intima aux trappistes le 7 décembre. Le 30 avril 1812, tous les religieux se sont éloignés à l'exception de trois d'entre eux. (COURTRAY, p. 412-415)